

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Est et de l'océan Indien

Semaine du 21 septembre au 25 septembre

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE NAIROBI

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION

(ADDIS ABEBA, DAR ES SALAM, KAMPALA, TANANARIVE)

Faits marquants

- ❖ **Régional** : L'Éthiopie devrait doubler ses exportations d'électricité vers le Kenya
- ❖ **Kenya** : Nairobi accueillera les Mondiaux d'athlétisme en 2029
- ❖ **Soudan du Sud** : Dissolution du gouvernement de transition

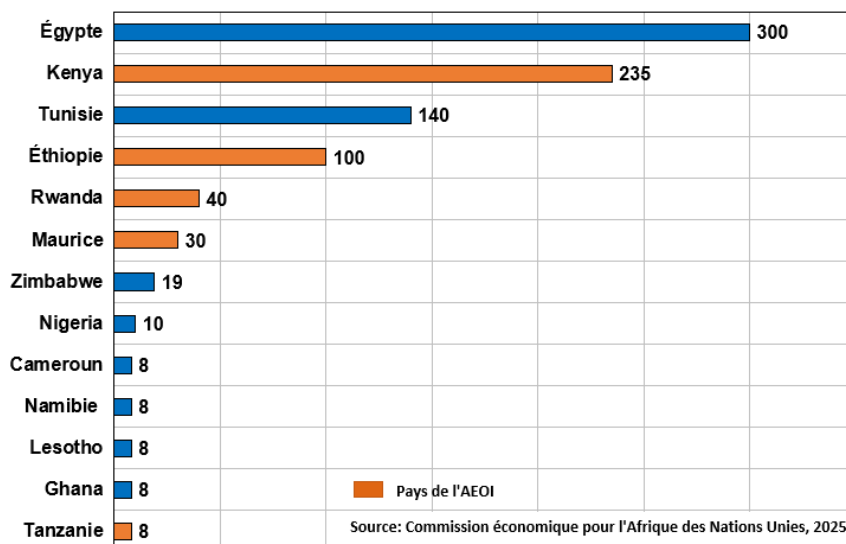
LE CHIFFRE A RETENIR

124 Md USD

AFRIQUE : MONTANT DES TRANSFERTS DE
LA DIASPORA AFRICAINE VERS L'AFRIQUE EN
2025, SOIT +86 % DEPUIS 2016

Le graphique de la semaine

Afrique : bornes de recharge publiques pour véhicules électriques
- en nombre de bornes, en 2025 -



La Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) a adressé en 2025 un questionnaire à près de 50 pays via le réseau du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), sur le développement du véhicule électrique en Afrique. Seuls 26 pays ont répondu intégralement à ce questionnaire, dont 12 d'eux-mêmes ont indiqué ne pas disposer de bornes de recharge publiques pour les véhicules électriques (Angola, Burundi, République centrafricaine, Tchad, République démocratique du Congo, Gambie, Liberia, Mozambique, Niger, Sénégal, Seychelles, Soudan du Sud et Ouganda). Selon d'autres sources, l'Afrique du Sud et le Maroc en compteraient respectivement environ 400 et 120 (Green Rising, 2024).

Selon l'enquête des Nations Unies, 906 bornes de recharge sont recensées en Afrique, dont 413 dans la région Afrique de l'Est et océan Indien (AEOI). Le Kenya et l'Éthiopie font figure de pionniers : le Kenya (235 bornes) bénéficie d'un mix électrique largement renouvelable et de start-up comme Roam et BasiGo, tandis que l'Éthiopie (100 bornes), qui a interdit en 2024 l'importation de véhicules thermiques, compterait près de 100 000 voitures et deux-roues électriques. L'Afrique représente toutefois moins de 1 % du parc mondial de véhicules électriques, et seuls 7 des 26 pays répondants disposent d'une stratégie en vigueur. Les principaux freins sont l'absence de production locale, le manque d'infrastructures de recharge, le coût des véhicules et la fragilité des réseaux électriques. Le rapport préconise un cadre continental harmonisé, des bornes le long des grands corridors et des chaînes de valeur régionales autour des minerais critiques.

REGIONAL

L'Éthiopie devrait doubler ses exportations d'électricité vers le Kenya

L'Éthiopie prévoit de doubler ses exportations d'électricité vers le Kenya à compter de décembre 2026, de 200 à 400 MW, après l'achèvement de travaux techniques destinés à sécuriser l'augmentation des flux transfrontaliers. Ethiopian Electric Power (EEP) et ses partenaires kenyans mènent actuellement des essais conjoints afin de vérifier la stabilité des réseaux interconnectés. L'Éthiopie fournit également 100 MW à la Tanzanie à titre pilote, via le Kenya, dans l'attente d'améliorations de l'interconnexion Kenya-Tanzanie. Cette montée en puissance s'inscrit dans le développement de l'*Eastern Africa Power Pool* (EAPP) et de l'interconnexion Éthiopie-Kenya, opérationnelle depuis 2022 et capable de transférer jusqu'à 2 000 MW. Elle confirme l'ambition éthiopienne de renforcer ses débouchés régionaux, dans un contexte où la Banque mondiale a lancé en juin 2026 un programme de 1,6 Md USD visant à accélérer l'intégration électrique régionale.

Les transferts de fonds provenant de la diaspora africaine atteignent 124,2 Md USD

D'après un rapport du Fonds International pour le développement de l'agriculture (FIDA), les transferts de fonds vers le continent africain provenant de la diaspora africaine ont atteint 124,2 Md USD en 2025. Les flux vers l'Afrique ont connu une augmentation de +86 % entre 2016 et 2025. Les pays africains recevant le plus de transferts en 2025 sont l'Égypte (41,5 Md USD), suivi du Nigeria (22,8 Md USD) et du Maroc (13,7 Md USD). En outre, l'Éthiopie (7,1 Md USD) et le Kenya (5 Md USD) ont fait leur entrée dans le top 5 des bénéficiaires, devant le Ghana et l'Algérie. Selon le rapport, 34 % (environ 42 Md USD) des transferts sont destinés aux populations rurales tandis que ce chiffre s'élève à 51 % en moyenne en l'Afrique de l'Est. Ces transferts de fonds restent toutefois coûteux : l'envoi de 200 USD (montant de référence utilisé par la Banque mondiale) vers l'Afrique représente en effet un coût hors-bancaire moyen de 7,2 %.

DJIBOUTI

Dangote : 160 M USD pour un nouveau dépôt pétrolier à Damerjog

Le groupe nigérian Dangote est l'un des principaux conglomerats industriels africains, présent dans le ciment, le raffinage, les engrais et la pétrochimie. Le groupe exploite notamment à Lagos la plus importante raffinerie d'Afrique avec 700 000 barils/jour. Dangote doit lancer, le 24 septembre, les travaux de son nouveau dépôt pétrolier au port de Damerjog (Djibouti), pour un investissement estimé à 160 M USD. Le projet prévoit une capacité de stockage de 375 000 m³ et une capacité de transit de 5 Mt/an. Il doit notamment permettre la mise en service complète du quai de Damerjog, dont l'exploitation était jusqu'ici limitée par l'absence d'infrastructures de stockage. Djibouti cherchait depuis 2023 à mobiliser un financement d'Afreximbank pour ce volet. L'Éthiopie avait également manifesté son intérêt avant de privilégier un projet de pipeline de 100 km, porté par Dangote Group et Ethiopian Investment Holdings, entre le terminal pétrolier de Horizon Oil à Djibouti et Dewaleh (Éthiopie), près de la frontière djiboutienne.

411 M EUR nécessaires pour le futur aéroport international de Bi'idley

Mi-septembre, une table ronde réunissant le gouvernement djiboutien, les partenaires techniques et financiers, le corps diplomatique et les acteurs économiques a permis de faire le point sur l'avancement du projet de Nouvel Aéroport International de Bi'idley, dont le coût est estimé à 411 MEUR pour le moment sans éventuels aléas techniques et difficultés d'approvisionnements. Le projet vise à renforcer la connectivité internationale de Djibouti (principalement entre le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Asie) et à compléter son réseau portuaire, ferroviaire et routier afin de consolider son rôle de plateforme logistique régionale. Les discussions ont principalement porté sur la mobilisation des financements nécessaires à sa réalisation. Djibouti, la France et le Japon figurent parmi les partenaires de la coalition financière identifiée, tandis que des échanges doivent se poursuivre avec d'autres bailleurs. Les autorités soulignent également les retombées attendues en matière de trafic aérien, d'emploi et de

développement des secteurs du transport, de la logistique et des services. La structuration financière constitue la prochaine grande étape du projet.

Le FIDA place l'eau au cœur de son nouveau programme stratégique avec Djibouti

Le 21 septembre, Djibouti et le Fonds international de développement agricole (FIDA) ont entamé la validation du *Country Strategic Opportunities Programme* (COSOP) 2026-2031, nouveau cadre djiboutien de coopération dans l'agriculture, la pêche, l'élevage et la gestion de l'eau, qui succède au programme 2019-2025. Le programme vise à renforcer la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté, avec un accent mis sur des systèmes alimentaires résilients, le développement des chaînes de valeur et l'implication du secteur privé. La gestion de l'eau constitue une priorité compte tenu des sécheresses récurrentes, de la dégradation des parcours, de la rareté des terres cultivables et de la dépendance de Djibouti aux importations alimentaires. Le gouvernement entend notamment capitaliser sur les projets PROGRES (Programme de gestion des eaux et des sols) et PGIRE (Projet de Gestion Intégrée des Ressources en Eau), consacrés à la mobilisation de l'eau, aux infrastructures rurales et aux activités agropastorales.

ÉTHIOPIE

Un nouveau financement de 50 M USD pour le projet éolien d'Aysha

Le projet éolien d'Aysha, appelé à devenir le premier producteur éolien privé d'Éthiopie, a obtenu un prêt de 50 MUSD de la *Trade and Development Bank* (TDB). Le prêt de TDB s'ajoute aux 110 M USD approuvés par la BAFD, qui prévoit par ailleurs de mobiliser jusqu'à 381 M USD supplémentaires auprès d'autres institutions financières, dans le cadre d'une structure pouvant comporter jusqu'à 75 % de dette. Ethiopian Electric Power achètera la production dans le cadre d'un contrat « *take-or-pay* » de 25 ans, mécanisme qui l'engage à payer un volume d'électricité convenu même si celui-ci n'est pas entièrement consommé ou prélevé. L'entreprise Ethiopian Investment Holdings devrait quant à elle acquérir 3 % du capital. Porté par le développeur émirien AMEA Power, ce projet de 300 MW, dont le coût total est estimé à 508 M USD, contribuerait à diversifier le mix électrique éthiopien encore très

dépendant de l'hydroélectricité. Il renforcerait également l'ancrage d'AMEA Power dans la Corne de l'Afrique, où le groupe développe déjà à Djibouti le projet solaire Grand Bara (25 MW).

La banque centrale éthiopienne interdit le versement à l'avance des intérêts

La Banque centrale éthiopienne (NBE) a ordonné aux banques commerciales de cesser de comptabiliser et de verser à l'avance les intérêts sur les dépôts à terme. La nouvelle directive interdit également le rajout de ces intérêts au principal avant l'échéance du dépôt. La NBE stipule que des contrôles ont révélé que certaines banques versaient les intérêts avant que les fonds soient conservés pendant la période contractuelle. Selon la NBE, de telles pratiques pourraient avoir des répercussions sur le système bancaire en faussant la concurrence et favorisant des comportements à risque. Les banques ne respectant pas l'instruction s'exposent à des mesures de supervision et de sanction. En juin 2025, les dépôts à terme représentaient 251,7 Md ETB soit 7,2 % des dépôts bancaires.

KENYA

La BERD soutient le marché en shillings via un swap indexé sur le KESONIA

Le 16 septembre 2026, [la Banque européenne pour la reconstruction et le développement \(BERD\)](#) a conclu un swap de devises de 50 M USD avec la *Co-operative Bank of Kenya* (Co-op Bank), première tranche d'un programme de 100 M USD, selon un communiqué de la BERD. C'est la première opération de ce type indexée sur le *Kenya Shilling Overnight Interbank Average* (KESONIA), taux de référence fondé sur les transactions interbancaires et publié par la Banque centrale du Kenya depuis septembre 2025. Le swap permettra à la BERD, présente au Kenya depuis 2025 seulement, de lever des financements en shillings et d'accroître ses prêts en monnaie locale aux entreprises dont les revenus sont libellés en shillings, limitant ainsi leur risque de change. La Co-op Bank gagne un canal plus stable pour octroyer des prêts en devises à plus long terme, notamment aux importateurs de machines et d'intrants industriels. Cette première utilisation effective du KESONIA devrait renforcer la confiance du marché dans cet indice et ouvrir la voie à un marché domestique des dérivés.

Révision du tarif électrique de l'e-mobilité

L'autorité kényane de régulation de l'énergie, l'*Energy and Petroleum Regulatory Authority* (EPRA), a révisé les tarifs d'électricité applicables à la recharge des véhicules électriques (VE), selon un avis publié au [Journal officiel du Kenya \(Kenya Gazette\)](#) le 18 septembre 2026. Les usagers de l'e-mobilité alimentés par Kenya Power en 240 ou 415 volts paieront 16 KES/kWh (0,12 USD), et moitié moins en heures creuses, soit 8 KES/kWh (0,06 USD). Les gros consommateurs sont aussi gagnants : l'électricité consommée au-delà d'un seuil mensuel fixé est facturée au tarif horaire réduit (Time-of-Use), et les opérateurs fonctionnant à pleine capacité en continu peuvent obtenir une remise supplémentaire de 5 % sur le prix en heures creuses. Cette mesure intervient alors que l'adoption des VE s'accélère. Le Kenya comptait 35 661 VE immatriculés en janvier 2026, dont 94 % de motos, et l'électricité consommée pour leur recharge a bondi de 188 %, à 8,43 M kWh en 2025.

Les transferts de la diaspora restent soutenus, malgré le repli américain

Selon la Banque centrale du Kenya (CBK), les transferts de fonds de la diaspora ont progressé de +6,0 % sur un an, à un record de 451,9 M USD en août 2026 (426,1 M USD en août 2025). Les flux en provenance des États-Unis, principal pourvoyeur de ces transferts de fonds, ont reculé de -15,4 % à 205,2 M USD (contre 242,6 M USD). Leur part tombe ainsi à 45,4 %, dans le contexte de la taxe américaine de 1 % sur les transferts de fonds sortants, en vigueur depuis le 1er janvier 2026. Ce repli a été compensé par l'Europe (+23,7 %, record de 97,2 M USD) et par d'autres marchés comme l'Australie et le Canada (+42,5 %, 127,2 M USD). Les flux en provenance du continent africain ont également bondi de +49,7 % (à 40,50 M USD, plus haut depuis juin 2020). Dans le détail, la Tanzanie arrive en tête (record de 11,7 M USD), devant l'Ouganda (7,1 M USD) et devant l'Afrique du Sud, dont les flux se sont effondrés après les retours liés à la crise de la covid-19 et le durcissement des permis de travail. Ces transferts restent la première source de devises du pays, devant le thé, le café et le tourisme réunis.

Nairobi accueillera les Mondiaux d'athlétisme en 2029

Le 15 septembre 2026, World Athletics a désigné Nairobi pour accueillir les Championnats du monde d'athlétisme 2029, une première sur le continent africain, face aux candidatures de Londres, Rome et Munich. Le site principal, le Moi International Sports Centre de Kasarani, fait déjà l'objet d'une rénovation d'ampleur en vue de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2027, que le Kenya coorganisera avec l'Ouganda et la Tanzanie, ce qui permettra aux championnats de bénéficier d'infrastructures modernisées deux ans plus tard. La candidature s'appuyait sur des garanties financières de l'État, dont l'engagement est estimé à 78 M USD (10,1 Md KES), selon le secrétaire principal aux Sports, Elijah Mwangi. Ce montant ne couvre que la contribution publique, le reste devant être financé par le mécénat et des partenariats commerciaux. Le Kenya y voit un levier pour ses secteurs du sport et du tourisme : la Stratégie nationale du tourisme 2025-2030 vise 5 millions d'arrivées internationales et 1 200 Md KES (9 Md USD) de recettes touristiques d'ici 2030.

Quickmart prépare son introduction à la Bourse de Nairobi

Le 23 septembre 2026, [Quickmart](#), deuxième enseigne de grande distribution au Kenya (environ 15 % de part de marché), a annoncé son intention de s'introduire à la Bourse de Nairobi, sous réserve de l'approbation des autorités. L'opération prendrait la forme d'une cession d'actions existantes, dont le lancement est prévu autour du 30 septembre. Son actionnaire unique, *Sokoni Retail Kenya Limited* (SRKL), véhicule d'investissement des fonds gérés par Adenia Partners, des fondateurs de Quickmart et de Tumaini (fusionnées en 2020) et du directeur général du groupe, céderait 2 Md d'actions (50 % du capital), volume pouvant être porté à 2,3 Md d'actions (environ 57,5 % du capital) en cas de forte demande.. Au Kenya, l'enseigne exploite 72 magasins dans 16 comtés et prévoit 10 à 15 ouvertures par an. En 2025, son chiffre d'affaires a atteint 389 M USD (+18,4 % par an en moyenne sur 2021-2025), pour un résultat net ajusté de 13 M USD; le conseil d'administration vise un taux de distribution d'au moins 80 %.

MADAGASCAR

La BAD préconise 7,3 Md USD de besoins de financement annuels d'ici 2030

Dans un article publié le 10 septembre, la Banque Africaine de développement (BAD) préconise la mobilisation de 7,27 Md USD par an d'ici 2030 pour financer le développement de Madagascar. Cette évaluation fait suite à la présentation du Rapport pays 2026 de l'institution visant à « mobiliser des ressources à grande échelle pour le financement du développement de Madagascar dans un monde fragmenté ». Les principaux efforts se concentreraient dans l'industrie et les infrastructures (4,1 Md USD soit 56,4 % du total) devant l'éducation (1,7 Md USD soit 23,3 %). La BAD préconise trois principaux axes afin de combler le déficit de financement : i) un renforcement des ressources domestiques à travers l'élargissement de l'assiette fiscale et l'amélioration de l'efficacité de l'administration publique afin de capter davantage de richesse interne ; ii) l'attraction de financements externes notamment privés afin de créer un environnement macroéconomique stable et résilient capable de rassurer les investisseurs ; et iii) une réforme du système financier visant la modernisation des institutions financières malgaches pour les rendre plus inclusives, plus efficaces et capables de soutenir le secteur privé.

MAURICE

Renforcement du cadre de responsabilité budgétaire préconisé par le FMI

Dans le rapport d'assistance technique publié le 16 septembre, le FMI formule plusieurs recommandations visant à renforcer la gestion des finances publiques mauriciennes, dans un contexte de dégradation des équilibres budgétaires depuis la pandémie de Covid-19, caractérisé par une hausse de la dette publique, des déficits persistants et une exposition accrue aux risques budgétaires. Le Fonds soutient l'engagement des autorités, en fonction depuis novembre 2024, en faveur du rétablissement de la soutenabilité budgétaire à moyen terme, notamment à travers l'adoption d'une loi sur la responsabilité budgétaire (*Fiscal Responsibility Legislation* – FRL). Celle-ci viendrait compléter l'actuel ancrage de la dette publique à 80 % du PIB, en introduisant des règles

opérationnelles, des mécanismes correctifs ainsi qu'un dispositif de suivi indépendant. Le FMI souligne également l'importance de renforcer les capacités de prévision macroéconomique, la programmation budgétaire pluriannuelle et la transparence des finances publiques, ainsi que la surveillance des risques associés aux entreprises publiques et aux entités extrabudgétaires. Il recommande de privilégier une approche progressive, en accordant la priorité, dès 2026, à la conception de la législation et à l'amélioration des prévisions. Ces réformes visent à consolider la crédibilité du cadre budgétaire et à soutenir la soutenabilité des finances publiques à moyen terme.

OUGANDA

La dette publique atteint 37,1 Md USD (+6,5 %) en juin 2026

Selon le ministère des Finances, la dette publique ougandaise atteignait 37,1 Md USD fin juin 2026 (54,3 % du PIB), soit une hausse de 6,5 % par rapport à décembre 2025 (34,9 Md USD, 52,7 % du PIB). À cette date, la dette extérieure s'élevait à 15,8 Md USD et la dette intérieure à 19,0 Md USD, cette dernière ayant progressé de 14,1 % entre juin et décembre 2025. Fin juin 2026, la dette intérieure atteignait 20,8 Md USD (56,1 % du total) et la dette extérieure 16,3 Md USD.

Les exportations progressent de 10,1 % en juillet 2026, portées par l'or

Les exportations ougandaises ont atteint 1,4 Md USD en juillet 2026, soit une hausse de 128,3 M USD (+10,1 %) par rapport à juillet 2025. Cette progression s'explique par la hausse du cours de l'or et par celle des volumes d'exportation de produits agricoles et industriels. À l'inverse, la baisse du cours du café affecte ce résultat.

87 % des projets publics en retard

Selon le ministère des Finances, 87 % des 107 projets d'investissement public évalués en juin 2026 accusaient un retard de mise en œuvre, une proportion quasi inchangée par rapport à décembre 2025. Parmi eux, 14 projets (13 %) sont à l'arrêt, tandis que 81 (75,7 %) n'enregistrent qu'une légère amélioration. Ces retards s'expliquent par des difficultés persistantes en matière de passation de marchés, d'expropriation, de financement et de préparation des projets.

31 M USD du Fonds vert pour la réduction de la déforestation

L'Ouganda a obtenu 31 M USD (113 Md UGX) du Fonds vert pour le climat (FVC) en rémunération de la réduction de ses émissions de CO₂ d'environ 8 Mt entre 2016 et 2017. Ce financement a été accordé à la suite d'une évaluation menée dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Selon la Secrétaire d'État chargée de l'environnement, Mme Beatrice ATIM ANYWAR, il s'agit du premier financement de ce type pour un pays africain et du premier pour un pays moins avancés (PMA).

RWANDA

Bank of Kigali rejoint le CIPS chinois en tant que participant direct

Le 22 septembre, Bank of Kigali, première banque du Rwanda, est devenue la première banque dont le siège se situe en Afrique de l'Est et centrale à rejoindre le système chinois de paiements interbancaires transfrontaliers (*Cross-Border Interbank Payment System, CIPS*) en tant que participant direct, en vertu d'un accord signé le 8 septembre à Xiamen. Lancé en 2015 sous l'égide de la Banque populaire de Chine, le CIPS assure la compensation et le règlement des paiements transfrontaliers en renminbi (RMB), réduisant le recours aux banques correspondantes et complétant SWIFT sans s'y substituer. Stanbic Bank Kenya (31 juillet) et Stanbic Bank Uganda (4 août) ont lancé des services similaires de règlement en RMB, mais via l'accès au CIPS de leur maison mère sud-africaine, Standard Bank Group.

Nouvelle politique de coopération au développement à l'horizon 2050

Le 18 septembre 2026, le Conseil des ministres rwandais a approuvé la Politique de coopération au développement du Rwanda (RDGP) 2026-2050, qui remplace la politique d'aide de 2006. Adapté à l'évolution du financement du développement, ce cadre privilégie les grands projets phares à fort impact, étend la coopération au-delà de l'aide publique au développement à toutes les sources de financement alignées sur les priorités nationales, et renforce la participation du secteur privé, de la société civile et du monde universitaire au sein de partenariats pilotés par l'État. Selon le rapport

annuel 2025 du Conseil de développement du Rwanda (RDB), les engagements d'investissement ont atteint 2,6 Md USD en 2025, pour 799 projets (contre 612 en 2024). L'Asie en a été la première source (661,6 M USD, 40,1 %), devant l'Afrique (226,4 M USD, 13,7 %) et l'Europe (159,2 M USD, 9,6 %).

SEYCHELLES

La Banque mondiale propose des réformes dont l'impact économique estimé est significatif

Dans un rapport publié le 17 septembre, la Banque mondiale estime que la mise en œuvre des réformes proposées pourrait accroître de +13 % le PIB potentiel d'ici 2040, générer 2900 emplois supplémentaires et mieux rémunérés, et augmenter de +8 % le pouvoir d'achat des ménages. Malgré un revenu par habitant le plus élevé d'Afrique (17 675 USD selon le FMI), l'archipel, qui compte environ 127 000 habitants, fait face au vieillissement de sa population, à des pénuries de compétences et à son isolement géographique. La Banque mondiale identifie ainsi trois priorités : i) moderniser le marché du travail et améliorer le climat des affaires pour stimuler l'investissement privé ; ii) renforcer le capital humain par la formation des jeunes et une meilleure adéquation des compétences aux besoins du marché ; et iii) accélérer la numérisation de l'économie et la transformation digitale des entreprises et des services publics.

SOMALIE

Un système numérique pour faciliter le financement des mini-réseaux

La Somalie a mis en place un système numérique de suivi destiné à améliorer la gestion des mini-réseaux d'énergies renouvelables et à faciliter leur financement. Développé par le gouvernement fédéral en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et avec le soutien du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), ce dispositif permet de centraliser les données relatives aux performances des installations. Il fournit notamment des informations en temps réel sur la production d'électricité, la charge des réseaux, les flux financiers et la fiabilité des systèmes. En ayant accès à ces données, les

banques et les investisseurs disposeront d'une meilleure visibilité sur les projets, leur permettant d'évaluer la viabilité des investissements et les risques potentiels. Le dispositif doit également favoriser la transition des mini-réseaux fonctionnant au diesel vers des systèmes solaires hybrides. Ce projet offre un modèle susceptible d'être reproduit dans d'autres pays fragiles d'Afrique subsaharienne.

SOUDAN

Augmentation de la capacité d'interconnexion électrique avec l'Égypte

Le ministère de l'Énergie a annoncé l'augmentation de la capacité de l'interconnexion électrique avec l'Égypte de 50 MW à 75 MW. Cette annonce intervient à la suite de discussions au Caire, le 10 septembre, entre le ministre soudanais de l'Énergie et du Pétrole et le ministre égyptien de l'Électricité et des Énergies renouvelables, qui ont porté sur l'amélioration de l'accès à l'électricité de la population et des secteurs industriel et agricole. Le ministère a signalé que les deux pays étaient convenus d'accélérer l'achèvement de la deuxième phase du projet, visant une capacité de 300 MW, dans la perspective d'une augmentation à 1 000 MW à l'avenir. La deuxième phase de ce projet est liée à l'achèvement de l'installation de deux stations de stabilisation du côté soudanais, actuellement en cours de construction.

SOUDAN DU SUD

Le Soudan du Sud en quête de financement du projet du barrage de Fula

Le ministre sud soudanais de l'Énergie et des Barrages, Agok Makur, a déclaré que le gouvernement était prêt à procéder au plan de construction du barrage de Fula. Il a indiqué que le projet faisait partie des 34 projets approuvés par l'Initiative du bassin du Nil. Le « *Grand Fula hydroelectric plant* », dont la construction est prévue à Magwi, près de la frontière avec l'Ouganda, est d'une puissance nominale théorique de 1 080 MW. Il demeure toutefois en quête de financement. En avril 2026, une mission conjointe réunissant notamment l'Union européenne et le ministre sud soudanais de l'Énergie s'est rendue à la région afin d'évaluer l'avancement du projet d'interconnexion électrique

Soudan du Sud–Ouganda de 400 kV, co-financé par l'UE, et d'inspecter le site du futur barrage. Par ailleurs, le ministre égyptien des Ressources en eau et de l'Irrigation, Hani Sewilam, a annoncé lors d'une conférence de presse au Caire que l'Égypte avait donné son accord à ce barrage.

Dissolution du gouvernement de transition

Le président du Soudan du Sud, M. Salva Kiir, a annoncé la dissolution du gouvernement et la mise en place d'une autorité intérimaire, en vue des élections prévues le 22 décembre 2026, dont la tenue reste incertaine. M. Kiir a limogé les cinq vice-présidents du pays et dissout le Parlement, ainsi que le gouvernement national et ceux des États fédérés. Cependant, M. Kiir restera en fonction jusqu'à l'investiture d'un président élu. Le Soudan du Sud a déjà reporté les élections à deux reprises et prolongé plusieurs fois la période de transition. M. Kiir reste par ailleurs le seul candidat de premier plan à cette présidentielle. Le principal dirigeant de l'opposition, M. Riek Machar, avait été démis de ses fonctions de vice-président l'année dernière à la suite d'une accusation de trahison. Il est, depuis, assigné à résidence.

TANZANIE

Lancement d'une étude de faisabilité pour un projet de monorail à Dar es Salaam

La *Tanzania Railways Corporation* (TRC) a lancé une étude de faisabilité pour un projet de monorail à Dar es Salaam. L'étude a été confiée au cabinet de conseil français Systra et porte sur les aspects techniques, financiers, environnementaux et opérationnels du projet. Elle doit notamment permettre d'identifier le tracé, les modalités de construction, les coûts prévisionnels et le modèle de mise en œuvre, avant toute décision relative au lancement des travaux. Le projet s'inscrit dans les efforts des autorités tanzaniennes visant à développer les infrastructures de transport urbain et à répondre à l'augmentation de la demande de mobilité à Dar es Salaam. La TRC indique que la population de l'agglomération pourrait atteindre environ 10 millions d'habitants à l'horizon 2030. Le directeur général de la TRC, Machibya Shiwa, a indiqué que l'étude devait fournir une base technique pour déterminer les modalités de mise en œuvre d'un système de transport urbain adapté à l'évolution des besoins de la ville.

Un accord pour renforcer les échanges commerciaux avec la RDC

La Tanzanie et la République démocratique du Congo (RDC) ont signé à Dar es Salaam un accord de facilitation et de coopération commerciale visant à renforcer les échanges et les investissements bilatéraux. L'accord a été signé par la ministre tanzanienne de l'Industrie et du Commerce, Judith Kapinga, et son homologue congolais, Julien Paluku Kahongya. La coopération portera notamment sur le transport, les exportations, la facilitation des échanges, les infrastructures et le commerce transfrontalier. Les deux pays ont convenu de créer un comité commercial conjoint pour améliorer l'environnement des affaires. Le port de Dar es Salaam constitue un axe majeur de cette relation, notamment pour l'acheminement des marchandises congolaises. La RDC prépare également la construction d'un port sec à Dar es Salaam afin de faciliter le traitement de ses cargaisons. En 2025, la Tanzanie a exporté pour 300 MUSD de biens vers la RDC, contre 9 MUSD d'importations.